AKERYS
GESTION
"Les Grésillières" - 6 avenue Jules VERNE - 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Date : 30/03/2007
Référence : 002 I 0022458 25142 2006
IMMEUBLE :
CAPS HORNIERS
RUE CLEMENT ADER RUE CAPS HORN
35730 PLEURTUIT

L0002_FA1-068 E384 P768
Mr ou Mme REVELLAT PHILIPPE
ET EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser les informations nécessaires à votre déclaration de revenus pour l'année 2006 en fonction des biens gérés par notre société (les chiffres sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité).

Recettes : Immeubles donnés en location		
211	Loyers (ou fermages) bruts encaissés	4 812 €
212	Dépenses mises par convention à la charge des locataires	0 €
213	Recettes brutes diverses (y compris subv. ANAH et ind. ass.)	0 €
Recettes : Immeubles dont vous vous réservez la jouissance		
214	Valeur locative réelle dont vous vous réservez la jouissance	0 €
215	Total des recettes : lignes 211 à 214	4 812 €
Frais et charges		
221	Frais d'administration et de gestion	879 €
222	Autres frais de gestion : 20 € par local	20 €
223	Primes d'assurances	224 €
224	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	0 €
225	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	0 €
226	Indemnités d'éviction, frais de relogement	0 €
227	Taxes foncières et annexes de 2006, CRL payée en 2006	0 €
Régimes particuliers		
228	Déductions spécifiques : X % de la ligne 215	A compléter
229	Déduction pratiquée en 2006 au titre de l'amortissement	A compléter
Immeubles en copropriété		
230	Provisions pour charges payées en 2006	762 €
231	Régularisation des provisions pour charges déduites en 2005	416 €
240	Total des frais et charges : lignes 221 à 230 - ligne 231	1 469 €
Intérêts d'emprunts		
250	Intérêts d'emprunts	A compléter

WWW.AKERYS.COM
AKERYS GESTION S.A.S. AU CAPITAL DE 181 761 € - 400 158 572 - RCS TOULOUSE - APE 703A
Siège social : BP 55 - 31902 TOULOUSE CEDEX 9
CARTE GESTION IMMOBILIÈRE N° 378 / CARTE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES N° 0875 (PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE)
CAISSE DE GARANTIE FINANCIÈRE SOCAMAB - 18 RUE BEAUREPAIRE - 75010 PARIS

AKERYS

GESTION

"Les Grésillières" - 6 avenue Jules VERNE - 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Date : 30/03/2007
Référence : 002 I 0022458 25142 2006
IMMEUBLE :
CAPS HORNIERS
RUE CLEMENT ADER RUE CAPS HORN
35730 PLEURTUIT

L0002_FA1-068 E384 P769
Mr ou Mme REVELLAT PHILIPPE
ET EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Revenus fonciers taxables		
261	Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250	3 343 €
262	Réintégration du supplément de déduction	0 €
263	Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262	3 343 €

Pour toutes vos questions sur votre déclaration d'impôts, vous pouvez joindre un conseiller du 16 avril au 27 juin 2007 de 9h à 18h au numéro unique mis en place : 0 805 565 600.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Votre Administrateur de Biens

WWW.AKERYS.COM
AKERYS GESTION S.A.S. AU CAPITAL DE 181 761 € - 400 158 572 - RCS TOULOUSE - APE 703A
Siège social : BP 55 - 31902 TOULOUSE CEDEX 9
CARTE GESTION IMMOBILIÈRE N° 378 / CARTE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES N° 0875 (PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE)
CAISSE DE GARANTIE FINANCIÈRE SOCAMAB - 18 RUE BEAUREPAIRE - 75010 PARIS

SERGIC

Référence: **33/0506/01/0114 04343.E MG**

PROPRIETES URBAINES
REVENUS FONCIERS 2006 pour information

St Germain, le 22/03/2007

ADRESSE DE L'IMMEUBLE:
VILLA BRIARDE
3 BIS IMPASSE DE BRIE
8 GRANDE RUE
91800 BRUNOY

M/ME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRIE SUR MARNE

Madame ou Monsieur,
Si vous ne pouvez - ou ne souhaitez pas - bénéficier du régime du micro foncier, vous trouverez ci-après selon les éléments en notre possession, le détail des lignes à compléter dans votre déclaration 2044 ou 2044 spéciale.

210 Recettes		
211 Loyers bruts encaissés	7.154	211
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires		212
213 Subventions ANAH-indemnités d'assurance-recettes diverses		213
214 Valeur locative des propriétés dont vous vous réservez la jouissance		214
215 Total des recettes: lignes 211 à 214	**7.154**	215
220 Frais et charges		220
221 Frais d'administration et de gestion	1.118	221
222 Autres frais de gestion (20 euros par local)	20	222
223 Primes d'assurances (à compléter éventuellement)		223
224 Dépenses travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien(voir 400)		224
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire		225
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement		226
227 Taxes foncières, taxes annexes, CRL payée en 2006 (à compléter)		227
228 Déductions spécifiques % de la ligne 215 (à compléter éventuellement)		228
229 Déduction pratiquée en 2006 au titre de l'amortissement (Tableau P.8)	à compléter	229
230 Provisions pour charges de copropriété (à compléter éventuellement)	1.097	230
231 Régularisation des provisions pour charges déduites en 2005	1.010	231
240 Total des frais et charges: lignes 221 à 230 - ligne 231	**1.225**	240
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la ligne 410) à compléter		250
260 Revenus fonciers taxables		260
261 Ligne 215 - (ligne 240 + ligne 250)	5.929	261
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)		262
263 Bénéfice (+) ou déficit (-): ligne 261 + ligne 262	**5.929**	263

Si nécessaire, ajoutez les éléments dont nous n'avons pas connaissance.

Nous vous invitons à compléter ou rectifier le cas échéant les éléments ci-dessus.
Si vous disposez d'autres revenus locatifs, vous devez totaliser les revenus ou déficits pour tous vos immeubles et reporter le total à la rubrique correspondante.
Veuillez agréer, Madame ou Monsieur, nos salutations distinguées.

Eric GODEST
01 60 75 67 85

Dans tous les cas, veuillez vous reporter à la circulaire et au livret fiscal joints.

SERGIC

Référence: **33/0506/01/0384 04346.J MG**

PROPRIETES URBAINES
REVENUS FONCIERS 2006 pour information

St Germain, le 22/03/2007

ADRESSE DE L'IMMEUBLE:
VILLA BRIARDE
3 BIS IMPASSE DE BRIE
8 GRANDE RUE
91800 BRUNOY

MME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRIE SUR MARNE

Madame,
Si vous ne pouvez - ou ne souhaitez pas - bénéficier du régime du micro foncier, vous trouverez ci-après selon les éléments en notre possession, le détail des lignes à compléter dans votre déclaration 2044 ou 2044 spéciale.

210 Recettes			
211 Loyers bruts encaissés		509	211
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires			212
213 Subventions ANAH-indemnités d'assurance-recettes diverses			213
214 Valeur locative des propriétés dont vous vous réservez la jouissance			214
215 Total des recettes: lignes 211 à 214		**509**	215
220 Frais et charges			220
221 Frais d'administration et de gestion		370	221
222 Autres frais de gestion (20 euros par local)		20	222
223 Primes d'assurances (à compléter éventuellement)			223
224 Dépenses travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien(voir 400)			224
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire			225
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement			226
227 Taxes foncières, taxes annexes, CRL payée en 2006 (à compléter)			227
228 Déductions spécifiques % de la ligne 215 (à compléter éventuellement)			228
229 Déduction pratiquée en 2006 au titre de l'amortissement (Tableau P.8) à compléter			229
230 Provisions pour charges de copropriété (à compléter éventuellement)			230
231 Régularisation des provisions pour charges déduites en 2005		128	231
240 Total des frais et charges: lignes 221 à 230 - ligne 231		**262**	240
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la ligne 410) à compléter			250
260 Revenus fonciers taxables			260
261 Ligne 215 - (ligne 240 + ligne 250)		247	261
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)			262
263 Bénéfice (+) ou déficit (-): ligne 261 + ligne 262		**247**	263

Si nécessaire, ajoutez les éléments dont nous n'avons pas connaissance.

Nous vous invitons à compléter ou rectifier le cas échéant les éléments ci-dessus.
Si vous disposez d'autres revenus locatifs, vous devez totaliser les revenus ou déficits pour tous vos immeubles et reporter le total à la rubrique correspondante.
Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Eric GODEST
01 60 75 67 85

p°/

Dans tous les cas, veuillez vous reporter à la circulaire et au livret fiscal joints.

SERGIC . SAS AU CAPITAL DE 21 071 600 EUROS . 428 748 909 R.C.S. LILLE . APE 703 C . N° TVA FR 64 428 748 909 . CARTES PROFESSIONNELLES N° T 648 (ne peut recevoir de fonds) et G 290 . GARANT : SOCAMAB Assurances 18 rue du Beaurepaire 75010 PARIS
AGENCES : AMIENS . ANGERS . ARRAS . BERCK . BETHUNE . BOULOGNE . COMPIÈGNE . CROIX . DEUIL LA BARRE . DOUAI . EAUBONNE . FORT MAHON . LA MADELEINE . LAMBERSART . LE CROTOY . LE TOUQUET . LILLE . MONS EN BARŒUL . NANTES . OLIVET . ORLEANS . PARIS . PONTOISE . REIMS . ROUEN . ST GERMAIN